

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Nouveau système d'étiquetage des produits chimiques  
Dans un an, ça change !  
L'INRS informe les entreprises.**



A un an de l'échéance d'application obligatoire du nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) va engager une nouvelle campagne d'information.

Instauré par le règlement européen CLP (*Classification, Labelling and Packaging*) publié le 31 décembre 2008 au Journal officiel de l'Union européenne, le nouveau système deviendra obligatoire pour les substances au 1<sup>er</sup> décembre 2010. L'objectif de l'INRS est d'alerter les entreprises et leurs salariés sur la mise en œuvre progressive de ce nouveau système.

Concrètement, depuis janvier 2009, les opérateurs peuvent voir apparaître de nouvelles étiquettes avec notamment de nouveaux pictogrammes et de nouveaux libellés en remplacement des symboles et des phrases de risque préexistants. Les produits chimiques destinés au grand public seront aussi concernés, avec des conséquences pour l'information du consommateur. Pour les mélanges la date d'application obligatoire du nouveau système est fixée à 2015.

De nombreuses différences existent entre l'ancien et le nouveau système en termes de terminologie, de définition des dangers, de critères de classification et d'information (étiquetage et fiches de données de sécurité). Il est nécessaire que les entreprises et leurs salariés soient préparés à ces évolutions. C'est une question de santé et de sécurité au travail et c'est la mission de l'INRS.

Après une première campagne dans la presse professionnelle et sur internet, l'INRS poursuit ses efforts d'information en élargissant sa cible. En janvier 2010 des messages seront diffusés notamment dans la presse quotidienne nationale et sur les chaînes d'information de la TNT afin de toucher directement les salariés et les petites entreprises. Le message sera centré sur l'apparition de nouveaux pictogrammes et incitera à s'informer sur un site Web dédié.

**Contact presse :**

INRS, Marc Malenfer, [.malenfer@inrs.fr](mailto:m.malenfer@inrs.fr), Tel : 01 40 44 14 40, Fax : 01 40 44 14 13, [.inrs.fr](http://inrs.fr)

